
**Acoustique — Mesurage en laboratoire
de l'isolation acoustique des éléments
de construction —**

**Partie 3:
Mesurage de l'isolation au bruit de choc**

iTeh STANDARD PREVIEW
*Acoustics — Laboratory measurement of sound insulation of building
elements —
(standards.iteh.ai)
Part 3: Measurement of impact sound insulation*

ISO 10140-3:2010

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/41c040ea-8494-4234-b7c9-5ae74c574a47/iso-10140-3-2010>



iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO 10140-3:2010

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/41c040ea-8494-4234-b7c9-5ae74c574a47/iso-10140-3-2010>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2010

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Version française parue en 2012

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
Introduction.....	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	2
3 Termes et définitions	2
4 Installations et appareillage	3
5 Mode opératoire d'essai et évaluation	3
6 Disposition d'essai	5
7 Limites de performance	6
8 Fidélité	6
9 Rapport d'essai	6
Annexe A (informative) Mesurage utilisant des sources de choc lourd et souple	8
Annexe B (informative) Formulaire pour l'expression des résultats	11
Bibliographie	13

ISO 10140-3:2010

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/41c040ea-8494-4234-b7c9-5ae74c574a47/iso-10140-3-2010>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 10140-3 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 43, *Acoustique*, sous-comité SC 2, *Acoustique des bâtiments*.

Cette première édition de l'ISO 10140-3, associée à l'ISO 10140-1, l'ISO 10140-2, l'ISO 10140-4 et l'ISO 10140-5, annule et remplace l'ISO 140-1:1997, l'ISO 140-3:1995, l'ISO 140-6:1998, l'ISO 140-8:1997, l'ISO 140-10:1991, l'ISO 140-11:2005 et l'ISO 140-16:2006, qui ont fait l'objet d'une révision technique.

Elle incorpore également les Amendements ISO 140-1:1997/Amd.1:2004 et ISO 140-3:1995/Amd.1:2004.

L'ISO 10140 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Acoustique — Mesurage en laboratoire de l'isolation acoustique des éléments de construction*:

- *Partie 1: Règles d'application pour produits particuliers*
- *Partie 2: Mesurage de l'isolation au bruit aérien*
- *Partie 3: Mesurage de l'isolation au bruit de choc*
- *Partie 4: Exigences et modes opératoires de mesurage*
- *Partie 5: Exigences relatives aux installations et appareillages d'essai*

Introduction

L'ISO 10140 (toutes les parties) concerne le mesurage en laboratoire de l'isolation acoustique des éléments de construction (voir Tableau 1).

L'ISO 10140-1 spécifie les règles d'application pour des éléments et produits particuliers, y compris les exigences spécifiques relatives à la préparation, au montage, au fonctionnement et aux conditions d'essai. L'ISO 10140-2 et la présente partie de l'ISO 10140 contiennent respectivement les modes opératoires généraux de mesurage de l'isolation au bruit aérien et au bruit de choc, et font référence à l'ISO 10140-4 et à l'ISO 10140-5 le cas échéant. Pour les éléments et produits sans règle d'application spécifique décrite dans l'ISO 10140-1, il est possible d'appliquer l'ISO 10140-2 et la présente partie de l'ISO 10140. L'ISO 10140-4 contient les techniques et processus fondamentaux de mesurage. L'ISO 10140-5 concerne les exigences relatives aux installations et appareillages d'essai. Pour la structure de l'ISO 10140 (toutes les parties), voir le Tableau 1.

L'ISO 10140 (toutes les parties) a été élaborée pour améliorer la présentation des mesurages en laboratoire, assurer la cohérence et simplifier les modifications et ajouts ultérieurs concernant les conditions de montage des éléments d'essai pour les mesurages en laboratoire et in situ. L'ISO 10140 (toutes les parties) a pour objet d'offrir un format convenablement rédigé et organisé pour les mesurages en laboratoire.

Il est prévu de mettre à jour l'ISO 10140-1 avec les règles d'application relatives à d'autres produits. Il est également prévu d'incorporer l'ISO 140-18 dans l'ISO 10140 (toutes les parties).

Tableau 1 — Structure et contenu de l'ISO 10140 (toutes les parties)

Partie pertinente de l'ISO 10140	Objectif principal, contenu et utilisation	Contenu détaillé
ISO 10140-1	Elle indique le mode opératoire d'essai approprié pour les éléments et les produits. Pour certains types d'élément/produit, elle peut comporter des instructions supplémentaires et plus spécifiques relatives aux grandeurs et à la dimension de l'élément d'essai et relatives à la préparation, au montage et aux conditions de fonctionnement. Lorsqu'aucun détail spécifique n'est inclus, les lignes directrices générales sont conformes à l'ISO 10140-2 et à l'ISO 10140-3.	Références appropriées à l'ISO 10140-2 et à l'ISO 10140-3 et instructions spécifiques supplémentaires pour les produits relatives: <ul style="list-style-type: none"> — aux grandeurs spécifiques mesurées; — à la dimension de l'élément d'essai; — aux conditions limites et de montage; — au conditionnement, aux essais et aux conditions de fonctionnement; — aux précisions supplémentaires pour le rapport d'essai.
ISO 10140-2	Elle donne un mode opératoire complet relatif aux mesurages de l'isolation au bruit aérien conformément à l'ISO 10140-4 et à l'ISO 10140-5. Pour les produits sans règle d'application spécifique, elle est suffisamment complète et générale pour permettre l'exécution des mesurages. Toutefois, pour les produits avec des règles d'application spécifiques, si disponibles, les mesurages sont effectués, conformément à l'ISO 10140-1.	<ul style="list-style-type: none"> — Définitions des principales grandeurs mesurées — Montage général et conditions limites — Mode opératoire général de mesurage — Traitement des données — Rapport d'essai (points généraux)

Tableau 1 (suite)

Partie pertinente de l'ISO 10140	Objectif principal, contenu et utilisation	Contenu détaillé
ISO 10140-3	Elle donne un mode opératoire complet relatif aux mesurages de l'isolation au bruit de choc conformément à l'ISO 10140-4 et à l'ISO 10140-5. Pour les produits sans règle d'application spécifique, elle est suffisamment complète et générale pour permettre l'exécution des mesurages. Toutefois, pour les produits avec des règles d'application spécifiques, si disponibles, les mesurages sont effectués, conformément à l'ISO 10140-1.	<ul style="list-style-type: none"> — Définitions des principales grandeurs mesurées — Montage général et conditions limites — Mode opératoire général de mesurage — Traitement des données — Rapport d'essai (points généraux)
ISO 10140-4	Elle donne toutes les techniques et procédures fondamentales de mesurage conformément à l'ISO 10140-2 et à l'ISO 10140-3 ou les qualifications d'installation conformément à l'ISO 10140-5. La majorité du contenu est mise en œuvre par logiciel.	<ul style="list-style-type: none"> — Définitions — Gamme de fréquences — Positions du microphone — Mesurages du SPL (niveau de pression acoustique) — Moyennage, espace et temps — Correction du bruit de fond — Mesurage des durées de réverbération — Mesurage du facteur de perte — Mesurages en basse fréquence — Puissance acoustique rayonnée par mesurage de la vitesse
ISO 10140-5	Elle spécifie toutes les informations nécessaires pour concevoir, construire et qualifier l'installation du laboratoire, ses accessoires supplémentaires et équipements de mesure (matériel). https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/41c040e8-8f91-4234-b7e9-5ae74c574a47/iso-10140-3-2010	<p>Installations d'essai, critères de conception:</p> <ul style="list-style-type: none"> — volumes, dimensions; — transmission latérale; — facteur de perte en laboratoire; — indice d'affaiblissement maximal réalisable; — durée de réverbération; — influence du manque de diffusivité en laboratoire. <p>Ouvertures d'essai</p> <ul style="list-style-type: none"> — ouvertures normalisées pour les murs et planchers; — autres ouvertures (fenêtres, portes, petits éléments techniques); — murs de complément en général. <p>Exigences relatives aux équipements:</p> <ul style="list-style-type: none"> — haut-parleurs, nombre, positions; — machine à chocs et autres sources de choc; — équipements de mesure. <p>Constructions de référence:</p> <ul style="list-style-type: none"> — éléments de base pour l'amélioration de l'isolation au bruit aérien et au bruit de choc; — courbes de performance de référence correspondantes.

Acoustique — Mesurage en laboratoire de l'isolation acoustique des éléments de construction —

Partie 3: Mesurage de l'isolation au bruit de choc

1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 10140 spécifie des méthodes de mesurage en laboratoire de l'isolation au bruit de choc des planchers.

Les résultats d'essai peuvent être utilisés pour comparer les propriétés d'isolation acoustique des éléments de construction, classer ces éléments selon leurs aptitudes d'isolation acoustique, aider à concevoir des produits de construction nécessitant certaines propriétés acoustiques, et évaluer la performance *in situ* dans des bâtiments complets.

Les mesurages sont effectués dans des installations d'essai en laboratoire dans lesquelles la transmission acoustique par des voies latérales est supprimée. Les résultats des mesurages effectués conformément à la présente partie de l'ISO 10140 ne sont pas applicables directement *in situ* sans tenir compte d'autres facteurs qui influencent l'isolation acoustique tels que la transmission latérale, les conditions limites et le facteur de perte.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/41c040ea-8494-4234-b7c9-5ae74e574e47/iso-10140-3:2010>

Le présent document spécifie une méthode d'essai qui utilise la machine à chocs normalisée (voir l'ISO 10140-5:2010, Annexe E) pour simuler des sources de choc telles que les pas d'une personne portant des chaussures. La présente partie de l'ISO 10140 s'applique à tous les types de planchers (lourd ou léger) avec tous les types de revêtements de sol. La méthode d'essai s'applique uniquement aux mesurages en laboratoire.

NOTE Lorsque les mesurages de l'isolation au bruit de choc ont pour objet d'obtenir une corrélation forte entre une source de choc «vraie» (par exemple marche d'une personne ou saut d'enfants) et une source de choc artificielle (par exemple une machine à chocs), il est prévu que les deux sources appliquent le même spectre de force en entrée, pour assurer une classification correcte des planchers et des revêtements de sol pour la source «vraie» et la source artificielle, et il est prévu que les spectres d'impédance des sources soient identiques. Si la source de choc «vraie» est une personne qui marche sans chaussure et la source artificielle est une machine à chocs normalisée telle que spécifiée dans l'Article 4, la corrélation n'est pas forte.

L'Annexe A présente une méthode alternative utilisant une source de choc lourd/souple pour l'évaluation de l'isolation au bruit de choc d'un plancher par rapport à des sources de choc avec des composants intenses en basses fréquences tels que des pas humains (pieds nus) ou des sauts d'enfants. D'autres sources de choc (c'est-à-dire une proposition de modification d'une part de la machine à chocs normalisée pour rendre ses caractéristiques dynamiques de source de choc similaires à celles d'une personne qui marche sans chaussure, et d'autre part de la source de choc lourd/souple pour rendre les caractéristiques dynamiques de cette source semblables à celles d'enfants qui sautent) sont définies dans l'ISO 10140-5:2010, Annexe F.

L'ISO 10140-1:2010, Annexe H, décrit une méthode d'essai de revêtements de sol pour des revêtements de sol simples ou multicouche installés sur des planchers de référence spécifiques. Dans le cas des revêtements multicouche, ils peuvent être assemblés à l'usine ou assemblés sur le site d'essai.

2 Références normatives

Les documents de référence suivants sont indispensables pour l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 140-2, *Acoustique — Mesurage de l'isolation acoustique des immeubles et des éléments de construction — Partie 2: Détermination, vérification et application des données de fidélité*

ISO 717-2, *Acoustique — Évaluation de l'isolement acoustique des immeubles et des éléments de construction — Partie 2: Protection contre le bruit de choc*

ISO 10140-1, *Acoustique — Mesurage en laboratoire de l'isolation acoustique des éléments de construction — Partie 1: Règles d'application pour produits particuliers*

ISO 10140-4, *Acoustique — Mesurage en laboratoire de l'isolation acoustique des éléments de construction — Partie 4: Exigences et modes opératoires de mesurage*

ISO 10140-5, *Acoustique — Mesurage en laboratoire de l'isolation acoustique des éléments de construction — Partie 5: Exigences relatives aux installations et appareillages d'essai*

CEI 60942, *Électroacoustique — Calibreurs acoustiques*

CEI 61260, *Électroacoustique — Filtrés de bande d'octave et de bande d'une fraction d'octave*

CEI 61672-1, *Électroacoustique — Sonomètres — Partie 1: Spécifications*

ITeH STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

3 Termes et définitions

ISO 10140-3:2010

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

3.1

niveau de pression du bruit de choc

L_i

niveau moyen de pression acoustique dans une bande de tiers d'octave dans la salle de réception lorsque le sol soumis à l'essai est excité par la source de bruit de choc normalisée

NOTE 1 L_i est exprimé en décibels.

NOTE 2 Le niveau moyen de pression acoustique dans une salle est défini dans l'ISO 10140-4.

3.2

niveau de pression du bruit de choc normalisé

L_n

niveau de pression acoustique du bruit de choc, L_i , augmenté d'un terme de correction exprimé en décibels, égal à dix fois le logarithme décimal du rapport de l'aire d'absorption équivalente mesurée, A , de la salle de réception à l'aire d'absorption équivalente de référence, A_0

$$L_n = L_i + 10 \lg \frac{A}{A_0} \text{ dB} \quad (1)$$

où $A_0 = 10 \text{ m}^2$.

NOTE 1 L_n est exprimé en décibels.

NOTE 2 L'aire d'absorption équivalente mesurée, A , de la salle de réception est définie dans l'ISO 10140-4.

4 Installations et appareillage

Les installations d'essai en laboratoire doivent être conformes aux exigences données dans l'ISO 10140-5:2010, Annexe A.

La machine à chocs doit satisfaire aux exigences données dans l'ISO 10140-5:2010, Annexe E.

Les exigences relatives au sonomètre utilisé et à son étalonnage sont données dans l'ISO 10140-5.

NOTE Les méthodes alternatives qui utilisent une machine à chocs modifiée ou une source de choc lourd/souple normalisée peuvent fournir des informations pertinentes pour l'évaluation de l'isolation au bruit de choc d'un plancher ou d'un revêtement de sol, par rapport aux sources communes de choc, par exemple une personne qui marche sans chaussure ou des sauts d'enfants. Des modes opératoires de mesurage utilisant une source de choc lourd/souple sont donnés dans l'Annexe A avec les exigences relatives aux sources de choc de remplacement données dans l'ISO 10140-5:2010, Annexe F.

5 Mode opératoire d'essai et évaluation

5.1 Mode opératoire général

Deux salles verticalement adjacentes sont utilisées, celle du haut est désignée «salle d'émission» et celle du bas «salle de réception». Un plancher, qui est l'élément d'essai, sépare ces deux salles (voir l'Article 6). La source de choc est placée sur la partie supérieure de l'élément d'essai à différentes positions et les niveaux de pression acoustique sont mesurés dans la salle de réception, normalement dans la gamme de fréquences allant de 100 Hz à 5 000 Hz (en option jusqu'à 50 Hz). L'aire d'absorption acoustique équivalente dans la salle de réception est calculée à partir des mesurages de la durée de réverbération. Sur la base des niveaux de pression acoustique dans la salle de réception, les grandeurs décrites dans l'Article 3 doivent être évaluées en tenant compte de l'aire d'absorption équivalente. Les modes opératoires de détermination du niveau moyen de pression acoustique corrigé du bruit de fond et la durée de réverbération sont indiqués dans l'ISO 10140-4:2010, 4.2 et 4.3.

Il convient de prendre des précautions pour vérifier que la transmission du bruit aérien de la salle d'émission vers la salle de réception (en incluant les fuites au niveau de la périphérie de l'élément d'essai) est inférieure d'au moins 10 dB au niveau du bruit de choc transmis dans chaque bande de fréquence.

Une méthode d'essai de revêtements de sol est décrite dans l'ISO 10140-1:2010, Annexe H, pour des revêtements de sol simples ou multicouche installés sur des planchers de référence spécifiques. Dans le cas des revêtements multicouche, ils peuvent être assemblés à l'usine ou assemblés sur le site d'essai.

5.2 Génération du champ acoustique

Le bruit de choc doit être généré par la machine à chocs normalisée, comme indiqué dans l'Article 4. Il convient de réaliser chaque série de mesurages avec autant de positions de source de choc que nécessaires pour obtenir une valeur moyenne fiable.

NOTE Lorsque les mesurages de l'isolation au bruit de choc ont pour objet d'obtenir une corrélation forte entre une source de choc «vraie» (par exemple marche d'une personne ou saut d'enfants) et une source de choc artificielle (par exemple une machine à chocs), les deux sources appliquent le même spectre de force en entrée, pour assurer une classification correcte des planchers et des revêtements de sol pour la source «vraie» et la source artificielle, et les spectres d'impédance des sources sont identiques. Si la source de choc «vraie» est une personne qui marche sans chaussure et la source artificielle est une machine à chocs normalisée telle que spécifiée dans l'Article 4, la corrélation n'est pas forte.

L'Annexe A présente une méthode alternative utilisant une source de choc lourd/souple pour évaluer l'isolation au bruit de choc d'un plancher par rapport à des sources de choc avec des composantes intenses en basses fréquences tels que des pas humains (pieds nus) ou des sauts d'enfants. D'autres sources de choc (c'est-à-dire une proposition de modification d'une part de la machine à chocs normalisée pour rendre ses caractéristiques dynamiques de source de choc similaires à celles d'une personne qui marche sans

chaussure, et d'autre part de la source de choc lourd/souple avec des caractéristiques dynamiques de source semblables à celles d'enfants qui sautent) sont définies dans l'ISO 10140-5:2010, Annexe F.

Lorsqu'un élément de sol comporte un revêtement souple, la machine à chocs normalisée doit satisfaire à des exigences particulières (spécifiées dans l'ISO 10140-5:2010, Annexe E). Si la surface d'essai est recouverte d'un revêtement très souple ou si elle est si irrégulière que les marteaux ne peuvent pas tomber de la hauteur requise de 40mm par rapport à la surface sur laquelle les supports reposent, il est possible d'utiliser des cales sous les supports de façon à garantir une hauteur de chute correcte de 40mm.

Les niveaux de pression du bruit de choc peuvent se révéler dépendants du temps, une fois que la machine à chocs est démarrée. Dans ce cas, il convient de n'entamer les mesurages qu'après stabilisation du niveau de bruit. La période de mesurage doit être consignée. Si les conditions ne sont pas devenues stables au bout de 5 min, il convient d'effectuer les mesurages pendant une période de mesurage bien définie.

Pour l'essai d'un plancher, la machine à chocs doit être placée à au moins quatre emplacements différents. La distance minimale entre les positions de la machine à chocs doit être de 0,7 m. La distance entre la machine à chocs et les bords du plancher doit être d'au moins 0,5 m.

Pour les planchers homogènes lourds tels que le béton plein, les positions et orientations de la machine à chocs doivent être réparties aléatoirement sur toute la surface du plancher soumis à l'essai.

Pour les constructions de plancher non homogènes (telles que les dalles en béton à corps creux ou les planchers légers avec nervures, poutres, solives, etc.) ou les planchers avec revêtements rugueux et/ou irréguliers, il convient d'utiliser des positions supplémentaires pour obtenir une valeur moyenne fiable. Les positions doivent être réparties de manière aléatoire sur le plancher soumis à l'essai. L'axe portant les marteaux doit être orienté à 45° par rapport à la direction des poutres, des nervures ou des solives (voir l'ISO 10140-1:2010, H.4.6.2).

Des exigences supplémentaires relatives au positionnement de la machine à chocs pour l'essai des revêtements de sol sont données dans l'ISO 10140-1:2010, Annexe H. Chaque série de mesurages (plancher nu et plancher recouvert) doit être réalisée avec autant de positions de machine que nécessaires pour obtenir une valeur moyenne fiable, mais les emplacements spécifiques et le nombre de positions dépendent de la catégorie du revêtement de sol et du type de plancher de référence sur lequel le revêtement est installé.

Le champ acoustique dans la salle de réception ne doit pas être affecté par la présence de personnes dans la salle d'émission ou de réception pendant les essais.

5.3 Traitement des données

Calculer les niveaux de pression du bruit de choc normalisés (comme défini dans l'Article 3) à partir des niveaux moyens de pression acoustique mesurés (et au besoin, corrigés pour le bruit de fond) dans la salle de réception et des durées de réverbération mesurées, comme décrit dans l'ISO 10140-4:2010, 4.2, 4.3, 4.5 et 4.6.

S'il est nécessaire d'obtenir les niveaux de pression du bruit de choc normalisés par bandes d'octave, ces valeurs doivent être calculées à partir des trois valeurs de bandes de tiers d'octave dans chaque bande d'octave, en utilisant l'Équation (2):

$$L_{n,\text{oct}} = 10 \lg \left(\sum_{j=1}^3 10^{L_{n,1/3\text{oct}j}/10} \right) \quad (2)$$

Effectuer tous les calculs avec l'exactitude requise et présenter les résultats finaux avec une précision qui n'excède pas le 0,1 dB le plus proche.

L'évaluation de la valeur unique à partir des résultats obtenus dans les bandes de tiers d'octave doit être effectuée conformément à l'ISO 717-2.

5.4 Expression des résultats

Pour la déclaration de l'isolation au bruit de choc de l'élément d'essai, le niveau de pression acoustique du bruit de choc normalisé, L_n , doit être indiqué en décibels à toutes les fréquences de mesurage, avec une décimale, sous forme de tableau et de courbe.

Pour la déclaration de la variation du niveau de pression acoustique du bruit de choc due à un revêtement de sol, les résultats doivent être donnés à toutes les fréquences de mesurage, avec une décimale, sous forme de tableau et de graphique.

Dans le rapport d'essai, les graphiques doivent indiquer la valeur, en décibels, en fonction de la fréquence sur une échelle logarithmique, et les dimensions suivantes doivent être utilisées:

- a) 5 mm pour une bande de tiers d'octave;
- b) 20 mm pour 10 dB.

Il est préférable d'utiliser un formulaire de rapport d'essai conforme à celui de l'Annexe B. Comme il s'agit d'une version succincte du rapport d'essai, il doit consigner toutes les informations importantes qui concernent l'élément d'essai, le mode opératoire d'essai et les résultats d'essai.

6 Disposition d'essai

6.1 Généralités

Les exigences générales relatives à la préparation, au séchage/durcissement, à l'installation et au montage de l'élément d'essai sont décrites dans le présent article. Pour les types spécifiques d'éléments et de produits, des spécifications détaillées peuvent être données dans des documents connexes; par exemple, les codes d'essai sont traités dans l'ISO 10140-1. Pour la mesure de la réduction du niveau de pression acoustique du bruit de choc par des revêtements de sol, respecter les exigences de l'ISO 10140-1:2010, Annexe H.

6.2 Types d'installation

6.2.1 Élément du plancher

La dimension du plancher est déterminée par celle de l'ouverture d'essai de l'installation d'essai du laboratoire comme défini dans l'ISO 10140-5.

Il convient d'installer le plancher de manière aussi proche que possible de la construction réelle en reproduisant soigneusement les conditions normales de liaison et de scellement à la périphérie et aux joints. Les conditions de montage doivent être indiquées dans le rapport d'essai.

L'isolation au bruit de choc des planchers pleins lourds dépend de leur liaison avec les structures environnantes. Afin de décrire l'effet du montage, il est recommandé de mesurer le facteur de perte total et de spécifier le résultat dans le rapport d'essai (voir l'ISO 10140-4:2010, 4.7).